

dans le cadre du contrôle des changes jusqu'en décembre 1951, année où le Règlement sur le contrôle des changes a été révoqué par le gouverneur en conseil, mettant ainsi fin à la période de contrôle qui durait depuis 1939. La Loi sur le contrôle des changes a été abrogée en 1952. En mai 1962, le ministre des Finances annonçait que le dollar était stabilisé à une valeur fixe au pair de 92.5 cents en monnaie américaine. Cette mesure a été prise avec l'assentiment du Fonds monétaire international (FMI) et, conformément aux articles d'accord de cet organisme, le gouvernement canadien s'est chargé de maintenir le cours du dollar dans une limite de 1% en plus ou en moins de la valeur au pair établie.

En mai 1970, le gouvernement fédéral annonçait sa décision de ne pas maintenir pour le moment le cours du dollar canadien dans la limite de 1% au pair prescrite par le FMI. Le tableau 21.35 indique les fluctuations du dollar ÉU exprimées en monnaie canadienne de janvier 1970 à décembre 1977, et le tableau 21.36 donne la valeur du dollar canadien en monnaie ÉU et en principales devises étrangères. Des renseignements sur les réserves internationales officielles du Canada en dollars ÉU sont donnés au tableau 21.30.

21.5 Bilan canadien des investissements internationaux

Le Canada figure parmi les plus grands importateurs de capitaux au monde, la demande de ressources réelles provenant de l'étranger ayant été associée à des déficits persistants en compte courant et à des entrées nettes de capitaux. Cette constante a cependant été interrompue par d'importants excédents en compte courant en 1970 et 1971, et par un excédent beaucoup moins considérable en 1973. En 1975, on a enregistré un déficit du compte courant de \$4.8 milliards, suivi de déficits de \$4.2 milliards en 1976 et 1977. Outre les entrées de capitaux, qui constituent une contrepartie des déficits nets du compte courant, les gains non répartis des non-résidents jouent également un rôle notable. Ces deux sources de fonds ont favorisé la formation de capital au Canada et stimulé la production, les gains et l'emploi.

D'après les estimations provisoires fondées sur les données disponibles, la dette nette du Canada vis-à-vis des autres pays a atteint une valeur comptable de plus de \$53.5 milliards à la fin de 1977. Les investissements canadiens à long terme à l'étranger ont augmenté d'environ \$3 milliards pour s'établir à \$27 milliards. Les principaux éléments responsables de cette augmentation étaient les sorties de capitaux sous forme d'investissements directs à long terme, les gains réinvestis des Canadiens provenant de leurs investissements à l'étranger et les crédits à l'exportation. En comptant les créances à court terme sur les non-résidents, l'avoir extérieur total du Canada se chiffrait à plus de \$52.5 milliards. Les diminutions des avoirs monétaires officiels nets du Canada et des autres avoirs à court terme en devises ont été nettement compensées par l'augmentation des autres effets à court terme à recevoir.

Les investissements étrangers à long terme au Canada ont augmenté d'environ \$9 milliards pour s'établir à \$89 milliards, par suite surtout de l'entrée d'effets de portefeuille à long terme et de l'accroissement des gains réalisés par les non-résidents. Les ventes nettes d'obligations du gouvernement ont été importantes, mais sans atteindre le niveau record enregistré en 1976. Les autres engagements à long terme, notamment la part des non-résidents dans les avoirs du Canada à l'étranger, ont porté le total des engagements à long terme à environ \$94 milliards. Si l'on ajoute diverses créances à court terme, les engagements extérieurs du Canada à l'égard des non-résidents ont dépassé pour la première fois les \$100 milliards pour se fixer aux environs de \$106 milliards à la fin de 1977.

Le solde canadien de la dette internationale s'est accru de \$7 milliards pour s'établir à \$42.3 milliards à la fin de 1975 (dernière année pour laquelle on dispose d'estimations complètes), soit près du double de l'augmentation de \$3.6 milliards enregistrée en 1974. Le solde de la dette internationale représente le montant par lequel les engagements ou obligations en cours du Canada à l'égard des autres pays excèdent les avoirs ou créances du Canada sur les autres pays. Après des augmentations de 11% et 7% en 1974 et 1973 respectivement, la dette nette a grimpé de 20%. A la fin de 1975, les engagements bruts